

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 16 novembre 2022.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Richard Bizier
Siège #3 - Mario Chiasson

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #4 - Rachel Goupil
Siège #5 - Daniel Thibault

En l'absence de Mme Rachel Goupil, M. Jacques Audet assiste à la réunion en tant que substitut.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Mario Chiasson, conseiller municipal et représentant de la municipalité de Sainte-Justine. M. Pierre Morneau, directeur général, assiste également à la séance et agira à titre de greffier de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Président déclare la séance ouverte à 17h50 et souhaite la bienvenue.

55-11-22

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 16 novembre 2022 tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2022
- 4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1ER NOVEMBRE 2022
- 5 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR NOVEMBRE 2022
- 6 - AFFAIRES COURANTES
 - 6.1 - EMBAUCHE DE NOUVEAUX POMPIERS
 - 6.1.1 - RÉOLUTION, EMBAUCHE DU POMPIER GIANCARLO MORA MONTERO
 - 6.1.2 - RÉOLUTION, EMBAUCHE DU POMPIER RICHARD HUOT
 - 6.2 - SUIVI - RÉPARATIONS DU CAMION 506
 - 6.3 - SOUMISSION POUR REMPLACEMENT DE RADIO
 - 6.4 - SORTIES DU MOIS
- 7 - CORRESPONDANCE
- 8 - VARIA - CAMPAGNE PUBLICITAIRE
- 9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

ADOPTÉE

56-11-22 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2022

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO CHIASSON, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 18 octobre 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE

57-11-22 4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1ER NOVEMBRE 2022

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO CHIASSON, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 1er novembre 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE

58-11-22 5 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR NOVEMBRE 2022

ATTENDU QUE la liste des comptes no 11-2022, dans laquelle figurent tous les comptes en date du 16 novembre 2022, totalise un montant de 28 287,14\$:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no 11-2022 telle que présentée. Le total des comptes pour novembre 2022 s'élève à 28 287,14\$.

ADOPTÉE

6 - AFFAIRES COURANTES

6.1 - EMBAUCHE DE NOUVEAUX POMPIERS

59-11-22 6.1.1 - RÉOLUTION, EMBAUCHE DU POMPIER GIANCARLO MORA MONTERO

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme M. Giancarlo Mora Montero, de Sainte-Justine, à titre de pompier de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins;

QUE la description des modalités et des responsabilités à titre de pompier soit contenue dans le contrat de travail qui a été adopté par le conseil d'administration de la régie et qu'une copie du contrat lui soit remise.

ADOPTÉE,

60-11-22

6.1.2 - RÉOLUTION, EMBAUCHE DU POMPIER RICHARD HUOT

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO CHIASSON, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme M. Richard Huot, de Saint-Cyprien, à titre de pompier de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins, nomination conditionnelle aux antécédents judiciaires;

QUE la description des modalités et des responsabilités à titre de pompier soit contenue dans le contrat de travail qui a été adopté par le conseil d'administration de la régie et qu'une copie du contrat lui soit remise.

ADOPTÉE,

6.2 - SUIVI - RÉPARATIONS DU CAMION 506

Le coût total des réparations du camion 506 s'avère être un peu plus élevé que le montant avancé lors de la séance précédente. Au lieu de l'évaluation de 5 880\$ (taxes en sus), la facturation totale s'élève à 8 167,94\$ taxes en sus, soit 9 131,39\$ taxes incluses.

Point d'information.

6.3 - SOUMISSION POUR REMPLACEMENT DE RADIO

Discussion sur une soumission pour remplacement des radios.

Une demande a été faite à deux soumissionnaires pour une radio portative et 3 radios mobiles, dans le but d'être fonctionnel en début de 2024 pour le changement par Cauca des transmissions analogiques aux transmissions numériques.

Point d'information.

6.4 - SORTIES DU MOIS

Monsieur Morneau donne les détails sur les sorties du mois.

Point d'information.

7 - CORRESPONDANCE

- Aucune

-

8 - VARIA - CAMPAGNE PUBLICITAIRE

- Dans le dernier mois, sept (7) personnes ont manifesté leur intérêt à se joindre au service d'incendie. Sur ce nombre, 4 personnes ont démontré de l'intérêt en visionnant la campagne publicitaire sur Facebook.

- Des frais de 300\$ ont été engagés pour la campagne publicitaire, soit 10\$/jour, afin que cette dernière soit partagée sur Facebook. Le tout a débuté vers le 10 novembre 2022.

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions de l'assistance.

Aucune.

61-11-22

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, de procéder à la levée de la séance à 19h40.

ADOPTÉE

Mario Chiasson, président

Pierre Morneau, directeur général
greffier et trésorier